



RAYONNER À L'INTERNATIONAL REPRÉSENTATION ET PROMOTION

APERÇU DES LIGNES DIRECTRICES

La composante Représentation et promotion du programme Rayonner à l'étranger finance des déplacements liés à la promotion d'artistes et d'œuvres d'art du Canada à l'étranger. Elle offre des subventions aux organismes artistiques canadiens enregistrés ou constitués en société pour représenter des artistes canadiens et pour développer leur présence à l'international ainsi que le profil de la pratique artistique canadienne sur le marché mondial de l'art. La composante offre également des subventions à des organismes artistiques étrangers qui invitent des artistes du Canada à présenter leurs œuvres ainsi qu'à des organismes artistiques canadiens qui accueillent des acheteurs étrangers.

TYPE DE SUBVENTION	projet
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	en tout temps avant la date de votre départ
MONTANT DE LA SUBVENTION	frais de déplacement généralement basés sur des montants fixes jusqu'à concurrence de 30 000 \$
ANNONCE DES RÉSULTATS	habituellement dans un délai de 2 mois à compter de la date de soumission de la demande
RESTRICTIONS	Vous pouvez faire 4 demandes par année (1er mars au 28-29 février) pour cette composante et recevoir un maximum de 30 000 \$.

JE VEUX PRÉSENTER UNE DEMANDE – QUE DOIS-JE SAVOIR D'AUTRE?



Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire dans le portail au moins 30 jours avant la date à laquelle vous souhaitez soumettre une demande.

CANDIDATS – EST-CE QUE JE SUIS ADMISSIBLE?

Les types de candidats potentiellement admissibles à cette composante sont :

- › Les organismes et groupes de soutien, et les plateformes partagées
- › Les organismes nationaux de services aux arts
- › Les centres d'artistes autogérés
- › Les festivals, diffuseurs et réseaux de tournée
- › Les éditeurs de livres littéraires et de revues
- › Les agences, les organismes de services de gestion et les galeristes
- › Les festivals littéraires, des arts médiatiques et des arts visuels internationaux

Votre admissibilité à cette composante est déterminée en fonction de votre profil créé sur le portail et approuvé par le Conseil.

De plus, les organismes ayant des profils en arts littéraires (à l'exception des agents et agences littéraires) doivent recevoir présentement une subvention de base (de fonctionnement) de l'un des programmes suivants du Conseil des arts du Canada :

- Aide à l'édition de livres : Subventions globales
- Subventions aux périodiques d'art et de littérature
- Soutien à la promotion des arts littéraires : Subventions de fonctionnement
- Soutien à la promotion des arts littéraires : Aide pluriannuelle pour les organismes nationaux de services aux arts

Les organismes qui reçoivent présentement une subvention de base (de fonctionnement) peuvent soumettre une demande à cette composante.

ACTIVITÉS – QU'EST-CE QUI EST ADMISSIBLE?

Vous devez vous rendre à l'extérieur du Canada, à au moins 500 kilomètres de votre point de départ. Vous pouvez soumettre une demande pour un voyage comportant une seule ou plusieurs destinations afin de :

- › représenter et promouvoir officiellement des artistes canadiens (c'est-à-dire dans le cadre d'une relation contractuelle)
- › optimiser une tournée en cours (pour les représentants d'artistes seulement)
- › accueillir des acheteurs étrangers au Canada
- › diriger une délégation canadienne à l'étranger

Vous ne pouvez pas présenter de demande concernant des activités qui se dérouleront avant votre date de départ, celles financées par un autre programme du Conseil des arts du Canada, ou celles qui figurent sur la liste générale des activités non admissibles.

DÉPENSES – QU'EST-CE QUI EST COUVERT?

- › Les coûts de transport en général selon des montants fixes établis par le Conseil
- › L'hébergement et les indemnités journalières, jusqu'à 5 jours par voyage
- › Les frais supplémentaires d'expédition ou de bagages directement liés à votre activité, jusqu'à concurrence de 2 500 \$
- › Les frais d'inscription à des conférences et de location de stands lors d'événements de développement de marché

ÉVALUATION – COMMENT SE PRENNENT LES DÉCISIONS?

C'est un comité interne qui évalue votre demande de la composante Représentation et promotion du programme Rayonner à l'international, en s'appuyant sur les catégories et les critères pondérés suivants. Pour que votre demande soit considérée, vous devez obtenir une note minimale dans chacune des catégories :

IMPACT

40 % note minimale de 25 sur 40

Résultats escomptés :

- › Développement et amélioration du profil international des artistes que vous représentez et de celui de la pratique artistique canadienne
- › Établissement de liens internationaux et échange de connaissances
- › Création de nouveaux débouchés

PERTINENCE	40 %	note minimale de 25 sur 40	<ul style="list-style-type: none"> › Raisonnement qui sous-tend le projet, y compris son caractère opportun et sa pertinence › Pertinence de l'événement ou de la participation des partenaires ou des organismes d'accueil
FAISABILITÉ	20 %	note minimale de 10 sur 20	<ul style="list-style-type: none"> › Votre capacité et votre expérience ainsi que celles de vos partenaires ou organismes d'accueil pour mener à bien le projet › Budget raisonnable

Votre demande sera moins prioritaire si vous êtes déjà allés dans cette région pour participer à des activités similaires.

DOCUMENTS REQUIS ET DOCUMENTATION D'APPUI – QU'EST-CE QUE JE DOIS SOUMETTRE AVEC MA DEMANDE?

Lorsque votre inscription sur le portail sera complétée, vous devrez fournir des renseignements concernant :

- › votre projet et ses résultats escomptés
- › vos plans de voyage
- › votre budget
- › l'événement, les partenaires ou les organismes d'accueil

Vous devrez également soumettre :

- › une liste des artistes que vous représentez
- › des lettres d'invitation ou confirmations écrites, le cas échéant

VERSEMENT DE LA SUBVENTION ET RAPPORTS FINAUX

Si votre demande est retenue, vous devez tout d'abord remplir le Formulaire d'avis de réception afin de recevoir votre subvention.

Vous devrez remettre un rapport final dans les 3 mois suivant la fin du projet.

PERSONNE-RESSOURCE

Nous vous suggérons de parler à un agent de programme du Conseil des arts du Canada avant de présenter une première demande à cette composante.

RAYONNER À L'INTERNATIONAL

REPRÉSENTATION ET PROMOTION

APERÇU DU FORMULAIRE DE DEMANDE

1. Nommez votre demande.

2. Date du premier départ

3. Date du dernier retour

4. Indiquez la ou les formes d'art ou d'expression, le ou les styles, le ou les genres correspondant le mieux à cette demande.

5. Type d'activité (vous pouvez cocher plus d'une case)

Voyage à l'extérieur du Canada pour :

- représenter ou promouvoir officiellement des artistes canadiens à l'étranger
- optimiser une tournée en cours (pour les représentants d'artistes seulement)
- amener des acheteurs étrangers au Canada
- accueillir une délégation canadienne à l'étranger

6. Décrivez brièvement votre projet.

7. Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet à cet endroit? Pourquoi est-il pertinent à ce moment-ci? Si vous ou les artistes que vous représentez avez déjà organisé des activités similaires dans cette région, expliquez de quelle façon le projet procurera aux artistes que vous représentez, des avantages supplémentaires.

8. Comment ce projet vous permettra-t-il :

- › de développer ou d'améliorer le(s) profile(s) national (nationaux) de l'artiste ou des artistes que vous représentez et celui de la pratique artistique canadienne?
- › d'établir des liens internationaux et d'échanger des connaissances?
- › de créer de nouveaux débouchés?

9. Décrivez :

- › l'implication de vos partenaires ou des organismes d'accueil ou
- › les activités qui vous permettront de promouvoir votre (vos) artiste(s) lors de ou des événements.

10. Depuis combien d'années êtes-vous impliqué dans ce type d'activité? Si vous avez moins de 3 ans d'expérience, donnez les raisons pour lesquelles vous croyez être en mesure de mener à bien ce projet.

11. Si vous croyez qu'un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n'a pas été abordé, indiquez-le ici.

12. Résumez votre projet proposé en une phrase.